

01/01/2023

Publication en vertu de la SFDR - Informations

Xtrackers ESG USD Emerging Markets Bond Quality Weighted UCITS ETF

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est éligible en tant que produit financier conformément à l'article 8, paragraphe 1 du Règlement (UE) 2019/2088.

Les termes portant une majuscule et utilisés dans le présent document ont la signification qui leur est attribuée dans la dernière version du prospectus de la Société (le « Prospectus »), sauf indication contraire imposée par le contexte.

Pas d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Le produit financier n'envisage pas de réaliser des investissements durables et investit uniquement dans la dette souveraine. Il n'est pas prévu que celui-ci soit à l'avenir investi dans des activités économiques durables contribuant à un objectif environnemental et/ou social, conformément à l'article 2 (17) de la SFDR :

Évaluation du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »

S/O. Étant donné que le produit financier n'entend pas réaliser d'investissements durables et qu'il investit uniquement dans de la dette souveraine, il n'est pas prévu que celui-ci soit à l'avenir investi dans des activités économiques durables contribuant à un objectif environnemental et/ou social, conformément à l'article 2(17) de la SFDR.

Intégration des incidences négatives sur les facteurs de durabilité

S/O. Étant donné que le produit financier n'entend pas réaliser d'investissements durables et qu'il investit uniquement dans de la dette souveraine, aucun indicateur d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité n'a été pris en compte afin de déterminer quelles activités économiques durables contribuent à un objectif environnemental et/ou social, conformément à l'article 2(17) de la SFDR.

Néanmoins, le produit financier prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité suivantes de l'Annexe I du projet de règlement délégué de la Commission complétant le SFDR (C(2022) 1931 final) :

- pays dans lesquels l'entreprise investit qui sont exposés à des violations d'ordre social (n° 16).

Alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

S/O. Étant donné que le produit financier n'entend pas réaliser d'investissements durables et qu'il investit uniquement dans de la dette souveraine, il n'est pas prévu que celui-ci soit à l'avenir investi dans des activités économiques durables contribuant à un objectif environnemental et/ou social, conformément à l'article 2(17) de la SFDR.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales et se qualifie comme un produit soumis à l'Article 8(1) de la SFDR en répliquant l'Indice de Référence (tel que défini ci-dessous) qui inclut des considérations environnementales et/ou sociales. Le produit financier détient un portefeuille de titres qui inclut tout ou partie des titres compris dans l'Indice de Référence ou des valeurs mobilières non associées ou d'autres actifs éligibles. L'Indice de Référence est conçu pour offrir une couverture ciblée de l'univers des obligations souveraines émergentes libellées en USD avec des pondérations ajustées, en attribuant des pondérations plus élevées aux pays dont les fondamentaux sont relativement solides et les notations MSCI ESG Government plus élevées, tout en réduisant les pondérations des pays dont les fondamentaux sont relativement faibles et les notations MSCI ESG Government inférieures, avec un minimum de 20 % de l'univers éligible exclu uniquement sur la base des notations MSCI ESG Government.

La méthodologie de pondération vise à atteindre une pondération de pays de l'indice reflétant la solidité fondamentale relative et la notation MSCI ESG Government plus élevée de chacun des pays sous-jacents de l'indice. Les

notations fondamentales relatives sont utilisées pour déterminer les pondérations des pays de l'indice dans l'Indice de Référence.

Suite à l'application des critères de sélection financière, l'Indice de Référence normalisera les pondérations des pays de sorte qu'elles atteignent un total de 100 % et classera les pays qui sont encore éligibles à l'inclusion selon leur notation MSCI Government ESG. La notation MSCI Government ESG évalue l'exposition d'un pays aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que leur gestion et explique comment ces facteurs peuvent avoir un impact sur la durabilité à long terme de son économie. Les facteurs qui mesurent l'exposition d'un pays aux risques ESG et leur gestion incluent, sans s'y limiter, l'efficacité de l'utilisation des ressources, la performance par rapport aux facteurs socio-économiques, la gestion financière, le contrôle de la corruption, la stabilité politique. Ces facteurs prennent en compte un large éventail de points de données sous-jacents, couvrant, sans s'y limiter, des sous-facteurs tels que : le risque de sécurité énergétique, les ressources en eau, la vulnérabilité aux événements d'ordre environnemental, l'éducation supérieure et la préparation technologique, le système judiciaire et pénien, et l'efficacité de la gouvernance. En fournissant une vision à long terme de la durabilité, les notations visent à compléter l'analyse traditionnelle de la dette publique pour analyser la solvabilité d'un pays. À partir de la notation MSCI Government ESG la plus basse, les pays seront exclus jusqu'à ce que la pondération cumulée de la valeur de marché de ces exclusions atteigne un seuil minimum de 20 % (approche « best-in-universe », effectivement). Les pondérations restantes des pays éligibles sont ensuite à nouveau normalisées, de sorte que les pondérations cumulées dans l'Indice de Référence atteignent 100 %.

Stratégie d'investissement

L'objectif d'investissement du produit financier est de suivre la performance, nette de frais et dépenses, de l'« Indice de Référence », c'est-à-dire l'indice iBoxx MSCI ESG USD Emerging Markets Sovereigns Quality Weighted Index, qui est conçu pour offrir une couverture ciblée de l'univers des obligations souveraines émergentes libellées en USD avec des pondérations ajustées, en attribuant des pondérations plus élevées aux pays dont les fondamentaux sont relativement solides et les notations MSCI ESG Government plus élevées, tout en réduisant les pondérations des pays dont les fondamentaux sont relativement faibles et les notations MSCI ESG Government inférieures, avec un minimum de 20 % de l'univers éligible exclu uniquement sur la base des notations MSCI ESG Government.

Évaluation ESG

L'objectif d'investissement du produit financier est de suivre la performance, nette de frais et dépenses, de l'Indice de Référence, qui intègre les caractéristiques ESG décrites ci-dessus.

Politique d'évaluation des pratiques de Bonne Gouvernance

Étant donné que le produit financier investit uniquement dans la dette souveraine, il n'existe aucune politique d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des sociétés en portefeuille. Néanmoins, l'objectif d'investissement du produit financier est de suivre la performance nette de frais et dépenses de l'Indice de Référence qui exclut et/ou sous-pondère les pays dont le score ESG (qui évalue, entre autres, les risques de gouvernance d'un pays) est inférieur à un certain seuil.

Proportion d'investissements

Ce produit financier investit au moins 90 % de ses actifs nets dans des investissements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues. Dans cette catégorie, au moins 0 % des actifs du produit financier sont considérés comme des investissements durables au sens de l'article 2 (17) de la SFDR. Jusqu'à 10 % des investissements ne sont pas alignés sur ces caractéristiques environnementales ou sociales. Une description plus détaillée de l'allocation d'actifs spécifique de ce produit financier est disponible dans le Prospectus.

Des instruments financiers dérivés (« IFD ») peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille. Il n'est pas prévu d'utiliser des IFD pour atteindre l'objectif du produit financier, mais plutôt à titre d'investissement accessoire pour, par exemple, investir des soldes en numéraire en attente de rééquilibrage ou investir dans des composants de l'Indice de Référence. Toute exposition obtenue par le biais de l'utilisation d'IFD à ces fins accessoires sera conforme à l'objectif d'investissement du produit financier et doit se conformer aux normes ESG sensiblement similaires à celles de l'Indice de Référence, ou bien se situerait dans le pourcentage indiqué des investissements qui ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

L'Indice de Référence applique les critères ESG décrits ci-dessus. DWS évalue régulièrement la conformité du produit financier aux critères ESG, en intégrant deux éléments clés :

(i) contrôle de la composition du portefeuille du produit financier, qui doit être étroitement alignée sur les normes ESG de l'Indice de Référence (bien que certains écarts puissent être observables en raison, entre autres : d'une gestion de portefeuille efficace, d'une optimisation du portefeuille, des soldes en numéraire et/ou des rééquilibrages récents) ; et

(ii) contrôle de l'application correcte par l'Indice de Référence des critères ESG énoncés par le biais d'une vérification indépendante des composants de l'Indice de Référence par rapport à une source de données ESG adéquate.

Les investisseurs sont informés que, bien que le produit financier et l'Indice de Référence cherchent à garantir le respect de ces critères à chaque date de rééquilibrage ou de révision, entre ces révisions ou rééquilibrages, les titres qui ne répondent plus à ces critères peuvent rester inclus dans (i) l'Indice de Référence jusqu'à ce qu'ils soient retirés lors du rééquilibrage ou de l'examen suivant ou, (ii) le portefeuille du produit financier jusqu'à ce qu'il soit possible de céder ces positions.

Méthodologies

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier est mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- **Score de pilier environnemental d'un pays :** moyenne pondérée du score de risque environnemental souverain de la valeur de marché du portefeuille du produit financier, évaluant la performance globale des émetteurs en termes de facteurs de risques environnementaux tels que mesurés par MSCI.
- **Score de pilier social d'un pays :** moyenne pondérée du score de risque social souverain de la valeur de marché du portefeuille du produit financier, évaluant la performance globale des émetteurs en termes de facteurs de risques sociaux tels que mesurés par MSCI.
- **Score de pilier de gouvernance d'un pays :** moyenne pondérée du score de risque de gouvernance souveraine de la valeur de marché du portefeuille du produit financier, évaluant la performance globale des émetteurs en termes de facteurs de risques de gouvernance, telle que mesurés par MSCI.

Sources et traitement des données

L'Indice de Référence utilise les données MSCI ESG Government Ratings.

La notation MSCI ESG Government Ratings évalue l'exposition d'un pays aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que sa gestion de ces risques et explique comment ces facteurs peuvent avoir un impact sur la durabilité à long terme de son économie. En fournissant une vision à long terme de la durabilité, les notations visent à compléter l'analyse traditionnelle de la dette publique pour analyser la solvabilité d'un pays.

Limites aux méthodologies et aux données

Les normes environnementales, sociales et de gouvernance de l'Indice de Référence limitent le nombre de titres éligibles à l'intégration dans l'Indice de Référence. En conséquence, l'Indice de Référence et donc le produit financier peuvent être plus fortement pondérés dans les titres, les secteurs d'activité ou les pays qui sous-performent le marché dans son ensemble ou qui sous-performent d'autres compartiments soumis à des normes environnementales, sociales et de gouvernance ou qui ne font pas l'objet d'un filtrage au regard de ces normes.

Les Investisseurs doivent noter que la détermination que le produit financier est soumis aux exigences en matière de communication d'un produit financier en vertu de l'Article 8 (1) de la SFDR repose uniquement sur le fait que l'Indice de Référence promeut des caractéristiques environnementales et sociales. La Société s'appuie sur les informations et les activités de l'Administrateur de l'Indice ou d'autres fournisseurs de données pour établir cette détermination. Ni la Société, ni aucun de ses prestataires de services, n'émettent de garanties ou autres déclarations quant à l'adéquation de l'Indice de Référence ou du produit financier au regard des critères ESG minimum ou autres d'un investisseur. Il est conseillé aux investisseurs de procéder à leur propre examen pour déterminer si l'Indice de Référence et le produit financier sont conformes à leurs propres critères ESG. Les informations sur la cohérence de l'Indice de Référence avec les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent dans le Prospectus du produit financier.

Les investisseurs sont informés que, bien que le produit financier et l'Indice de Référence cherchent à garantir le respect des critères ESG à chaque date de rééquilibrage ou de révision, entre ces révisions ou rééquilibrages, les titres qui ne répondent plus à ces critères peuvent rester inclus dans (i) l'Indice de Référence jusqu'à ce qu'ils soient retirés lors du rééquilibrage ou de l'examen suivant ou, (ii) le portefeuille du Compartiment jusqu'à ce qu'il soit possible de céder ces positions.

Les investisseurs doivent noter que l'Indice de Référence repose uniquement sur l'analyse de l'Administrateur de l'Indice ou d'autres fournisseurs de données (selon le cas) en ce qui concerne les considérations liées à la durabilité. Ni la Société ni aucun de ses prestataires de services n'émettent de garanties ou autres déclarations quant à la précision, la fiabilité ou l'exactitude des données relatives à la durabilité ou à la façon dont elles sont mises en œuvre.

Il convient également de noter que l'analyse des performances ESG des émetteurs peut être fondée sur des modèles, des estimations et des hypothèses. Cette analyse ne doit pas être considérée comme une indication ou une garantie de performance actuelle ou future.

Les informations ESG provenant de fournisseurs de données tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles. Par conséquent, il existe un risque que l'Administrateur de l'Indice ou les autres fournisseurs de données (selon le cas) évaluent de manière incorrecte un titre ou un émetteur, ce qui entraînerait une inclusion ou une exclusion incorrecte d'un titre dans l'Indice de Référence et donc dans le portefeuille du produit financier.

Diligence raisonnable

En ce qui concerne la sélection d'un nouvel indice de référence pour les ETF Xtrackers, DWS mettra en œuvre un processus de diligence raisonnable qui comprend l'évaluation des risques en matière de durabilité, et s'efforcera de collaborer avec des fournisseurs d'indices de référence afin d'intégrer certains risques en matière de durabilité dans la construction de nouveaux indices pour les nouveaux produits financiers et également pour les indices de référence considérés comme des indices de référence potentiels en cas de substitution d'un produit financier existant. Dans le cadre de ce processus, des normes ESG minimales seront appliquées.

Politiques d'engagement

L'engagement actif avec nos émetteurs détenus dans le but d'induire un changement au profit des clients constitue un élément clé de l'approche du Groupe DWS en matière d'investissement durable. DWS applique les politiques d'engagement suivantes.

Politique d'engagement

La Politique d'Engagement établit, entre autres, le cadre d'engagement de DWS décrivant la manière de s'engager auprès des émetteurs détenus, qu'il s'agisse d'investissements en actions ou en titres de créance.

Cette politique définit les types et les méthodes d'engagement, les stratégies d'escalade et les attentes en matière de communication avec, notamment, DWS en qualité d'investisseur et DWS au nom de ses clients sur un certain nombre de sujets, dont les critères ESG.

Désignation de l'indice de référence

Le produit financier a désigné l'indice iBoxx MSCI ESG USD Emerging Markets Sovereigns Quality Weighted Index comme indice de référence.

Alignement sur les caractéristiques environnementales et sociales

L'Indice de Référence promeut des caractéristiques environnementales et sociales avec des pondérations ajustées, en attribuant des pondérations plus élevées aux pays dont les fondamentaux sont relativement solides et les notations MSCI ESG Government plus élevées, tout en réduisant les pondérations des pays dont les fondamentaux sont relativement faibles et les notations MSCI ESG Government inférieures, avec un minimum de 20 % de l'univers éligible exclu uniquement sur la base des notations MSCI ESG Government.

Alignement de la méthodologie sur la Stratégie d'Investissement

Afin d'atteindre l'objectif d'investissement, le produit financier adoptera une « Politique d'Investissement Direct », ce qui signifie que le produit financier visera à répliquer l'Indice de Référence en achetant tout ou partie des titres compris dans l'Indice de Référence ou des valeurs mobilières non associées ou d'autres actifs éligibles. Toute valeur mobilière non associée détenue par le produit financier sera généralement similaire aux valeurs comprises dans l'Indice de Référence.

Méthodologie utilisée pour le calcul de l'indice désigné

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Indice de Référence, sa méthodologie générale, sa composition, ses critères ESG, son calcul et les règles régissant sa révision et son rééquilibrage périodiques à l'adresse https://ihsmarkit.com/products/indices.html.

Informations importantes

Xtrackers, Xtrackers II et Xtrackers (IE) plc sont des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) conformément aux lois et réglementations applicables et sont constituées sous la forme d'une société d'investissement à capital variable dont la responsabilité est séparée entre leurs compartiments respectifs.

Xtrackers et Xtrackers II sont constituées au Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous les numéros B-119.899 (Xtrackers) et B-124.284 (Xtrackers II) respectivement et leur siège social est établi au 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Xtrackers (IE) plc est constituée en Irlande sous le numéro d'immatriculation 393802 et son siège social est établi au 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.

DWS Investment S.A. agit en tant que société de gestion de Xtrackers, Xtrackers II et Xtrackers (IE) plc.

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre informatif uniquement. Toute décision d'investissement relative à un ETF Xtrackers doit uniquement reposer sur la dernière version du prospectus, le rapport annuel audité ou les rapports semestriels non audités, s'ils sont plus récents que le dernier rapport annuel, ainsi que le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), tous disponibles en anglais sur demande ou sur www.Xtrackers.com. En cas d'incohérence avec le prospectus, la dernière version de ce dernier fait foi.

Le présent document est publié à des fins de discussion uniquement et ne crée aucune obligation légale contraignante à l'égard de DWS Group GmbH & Co. KGaA et/ou de ses sociétés affiliées (DWS). Entre autres choses, ce document ne constitue ni une offre ni une invitation ni une recommandation d'une quelconque souscription à une transaction. Lors de la prise d'une décision d'investissement, vous devez vous fier uniquement aux documents finaux relatifs à la transaction et non au résumé contenu dans les présentes. DWS n'agit pas à votre égard en qualité de conseiller financier ni en aucune autre capacité fiduciaire relativement à cette transaction. La/le ou les transaction(s) ou produit(s) mentionné(e)(s) dans les présentes ne sont pas nécessairement adaptés à tous les investisseurs et avant de conclure une transaction, vous devez prendre des mesures pour vous assurer de comprendre parfaitement la transaction et faire procéder à une évaluation indépendante de l'adéquation de la transaction à la lumière de vos propres objectifs et situations, y compris les risques et avantages potentiels concernant la conclusion de ladite transaction. Nous vous recommandons également d'envisager de consulter vos propres conseillers financiers dans le cadre de ladite évaluation. Si vous décidez de conclure une transaction avec DWS, vous le faites en vous fiant à votre propre discernement.

Bien que les informations contenues dans le présent document aient été obtenues auprès de sources jugées fiables, nous ne garantissons pas leur exactitude, leur exhaustivité ou leur équité, et elles ne doivent pas être considérées comme telles. Toutes les opinions et estimations contenues dans le présent document, y compris les prévisions de rendements, reflètent notre jugement à la date du présent document et sont sujettes à changement sans préavis et impliquent un certain nombre d'hypothèses qui peuvent s'avérer invalides.

Toute opinion exprimée dans les présentes peut différer de l'opinion exprimée par Deutsche Bank AG et/ou ses sociétés affiliées (DB). DB peut réaliser des transactions qui ne correspondent pas aux opinions exprimées dans les présentes. DB négocie et peut négocier pour compte propre dans les instruments (ou les instruments dérivés connexes) et peut avoir des positions propres dans les instruments (ou les instruments dérivés connexes) discutés dans les présentes. DB peut établir un marché dans les instruments (ou les instruments dérivés connexes) discutés dans les présentes.

DWS DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE OU TOUT DOMMAGE DIRECT(E), INDIRECT(E), CONSÉCUTIF/VE OU AUTRE, Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS, ENCOURU(E) PAR VOUS-MÊME OU TOUT AUTRE TIERS POUVANT RÉSULTER DE LA FOI ACCORDÉE AU PRÉSENT DOCUMENT OU POUR LA FIABILITÉ, L'EXACTITUDE, L'EXHAUSTIVITÉ OU L'OPPORTUNITÉ DE CELUI-CI.

Le présent document a été préparé sans tenir compte des besoins d'investissement, des objectifs ou de la situation financière des investisseurs. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent examiner, avec ou sans l'aide d'un conseiller en investissement, si les investissements et stratégies décrits ou fournis par DWS sont adaptés à leurs besoins en investissement, objectifs et situation financière. En outre, le présent document est fourni à des fins d'information/de discussion uniquement et ne constitue pas une offre, une recommandation ou une sollicitation pour conclure une transaction et ne doit pas être considéré comme des conseils d'investissement.

DWS ne fournit aucun conseil fiscal ou juridique. S'ils envisagent les investissements et stratégies proposés par DWS, les investisseurs sont priés de demander conseil à leurs propres fiscalistes et avocats. Sauf mention contraire, les investissements avec DWS ne sont pas garantis.

Les investissements sont soumis à divers risques, notamment les fluctuations du marché, les changements réglementaires, le risque de contrepartie, les éventuels retards de remboursement et la perte de revenus et du principal investi. La valeur des investissements est susceptible tant de se déprécier que de s'apprécier et rien ne garantit que vous récupérerez votre investissement initial. En outre, la valeur de l'investissement peut fluctuer de manière significative même sur de courtes périodes.

Le présent document contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des hypothèses, des estimations, des projections, des avis, des modèles et des analyses de performance hypothétique. Les déclarations prospectives exprimées constituent le jugement de l'auteur à la date du présent document. Les déclarations prospectives contiennent une part importante de jugements et d'analyses subjectifs, et des modifications y afférentes et/ou la prise en compte de facteurs différents ou supplémentaires pourraient avoir un impact significatif sur les résultats indiqués. Les résultats réels peuvent donc varier par rapport aux résultats contenus dans le présent document, et ce, de manière significative. DWS n'émet aucune déclaration ou garantie quant au caractère raisonnable ou exhaustif de ces déclarations prospectives ou de toute autre information financière contenue dans les pré-

sentes. Les conditions d'un investissement seront exclusivement soumises aux dispositions détaillées dans les documents de placement, y compris la prise en compte des risques.

Le présent document ne peut être reproduit ou diffusé sans notre autorisation écrite. Le mode de diffusion et de distribution du présent document peut être restreint par la loi ou la réglementation dans certains pays, y compris aux États-Unis. Le présent document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou entité qui est un citoyen ou résident de ou situé dans une localité, un état, un pays ou une autre juridiction, y compris aux États-Unis, où une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait DWS à une obligation d'enregistrement ou de licence dans cette juridiction non actuellement satisfaite dans cette juridiction. Les personnes entrant en possession du présent document sont tenues de s'informer sur ces restrictions et de les respecter.

LES PERFORMANCES PASSÉES NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.

L'Indice de Référence mentionné dans les présentes est la propriété de l'Administrateur de l'Indice et fait l'objet d'un octroi de licence aux fins de son utilisation en lien avec le Fonds. L'Administrateur de l'Indice et la Société reconnaissent et conviennent tous deux que le Fonds n'est ni cautionné, ni approuvé ni promu par l'Administrateur de l'Indice. L'Administrateur de l'Indice ne fait aucune déclaration que ce soit, expresse ou implicite, et exclut expressément par la présente toute garantie (y compris, à titre non exhaustif, de qualité marchande ou d'adéquation à un but ou usage particulier), en ce qui concerne l'Indice de Référence ou toutes les données incluses dans celui-ci ou qui s'y rapportent et, en particulier, décline toute garantie M-28868507-83 quant à la qualité, le caractère exact et/ou exhaustif de l'Indice de Référence ou de toute donnée connexe, les résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice de Référence et/ou de la composition de l'Indice de Référence à tout moment à une date quelconque ou autrement et/ou de la solvabilité de toute entité, ou quant à la probabilité d'un événement de crédit ou d'un événement similaire (quelle que soit sa définition) concernant une obligation, dans l'Indice de Référence à tout moment à une date quelconque ou autrement. L'Administrateur de l'Indice décline toute responsabilité (pour négligence ou autre) envers les parties ou quiconque en cas d'erreur dans l'Indice de Référence et ne sera aucunement tenu d'informer les parties ou quiconque de toute erreur qu'il pourrait contenir. L'Administrateur de l'Indice ne fait aucune déclaration que ce soit, expresse ou implicite, quant au caractère recommandable d'acheter ou de vendre des Actions du Fonds, à la capacité de l'Indice de Référence à répliquer les performances des marchés pertinents ou concernant l'Indice de Référence ou toute transaction ou tout produit y afférent, ou d'assumer tout risque en lien avec celui-ci. L'Administrateur de l'Indice n'a aucunement l'obligation de prendre en compte les besoins de toute partie pour déterminer, composer ou calculer l'Indice de Référence. Ni une partie acheteuse ou vendeuse quelconque des Actions du Fonds, ni l'Administrateur de l'Indice n'assument de responsabilité envers toute partie pour tout acte ou manquement Informations sur les produits du site Internet conformément à l'article 10, paragraphe 1, du Règlement (UE) 2019/2088 pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1 du Règlement (UE) 2019/2088. de l'Administrateur de l'Indice dans le cadre de la détermination, de l'ajustement, du calcul ou du maintien de l'Indice de Référence. MSCI ESG Research LLC ou ses sociétés affiliées (« MSCI ») ne sponsorisent, ne soutiennent, ne cautionnent, ni ne promeuvent l'Indice de Référence ou le Fonds, et MSCI n'assume aucune responsabilité au regard du Fonds ou de l'Indice de Référence. MSCI n'a pas participé et ne participe pas de quelque manière que ce soit à la création, au calcul, à l'entretien ou à l'examen de l'Indice de référence. « MSCI » et « MSCI ESG Research » sont des marques de commerce ou des marques de service de MSCI et sont utilisées dans le présent document sous réserve d'une licence accordée par MSCI. Le goodwill et l'utilisation de « MSCI » et de « MSCI ESG Research » s'exercent au bénéfice de MSCI. Aucune autre utilisation de « MSCI » et de « MSCI ESG Research » n'est autorisée sans une licence accordée par MSCI. Pour éviter toute ambiguïté, MSCI n'est pas l'« agent administratif » de l'Indice de Référence, ni un « contributeur », un « déposant » ou un « contributeur supervisé » de l'Indice de Référence, et la notation MSCI ESG Government Ratings n'est pas considérée comme une « contribution » ou un « dépôt » par rapport à l'Indice de Référence, conformément aux définitions de ces termes dans les règles, lois, réglementations, législations ou normes internationales. La notation MSCI ESG Government Ratings est fournie « TELLE QUELLE » sans aucune garantie ou responsabilité, et aucune copie ou distribution n'est autorisée. MSCI n'émet aucune déclaration quant à l'opportunité d'un(e) quelconque investissement ou stratégie et ne sponsorise, ne promeut, n'émet, ne vend, ne recommande ni ne soutient de quelque manière que ce soit un(e) quelconque investissement ou stratégie, y compris tout(e) produit financier ou stratégie reposant sur, répliquant ou utilisant d'une quelconque autre manière une notation MSCI ESG Government Ratings, des modèles, analyses ou autres données ou informations. Sans préjudice de ce qui précède, MSCI ne sera en aucun cas tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, de manière non exhaustive, les pertes de bénéfices) ou autre en relation avec la notation MSCI ESG Government Ratings ou l'Indice de Référence.

© DWS Investments UK Limited 2023.